

ÎNFIINȚAREA AGENȚIEI CONSULARE AUSTRIECE ÎN PRINCIPATELE ROMÂNE

LA CRÉATION DE L'AGENCE CONSULAIRE AUTRICHIENNE DANS LES PRINCIPAUTÉS ROUMAINES

S. MĂRIEȘ

L'autour expose les circonstances dans lesquelles, à la fin du XVIII-e siècle, un consulat autrichien fut établi dans les Principautés Roumaines, question qui, malgré son intérêt historique, n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie.

La politique d'expansion en Orient de l'Autriche et les motifs qui l'ont déterminée à établir une agence consulaire dans les Principautés Roumaines sont présentés sommairement. Pour la politique orientale de la monarchie des Habsbourg, le consulat de Bucarest présentait une grande importance. Il constitua un contrepoids à l'influence politique exercée par la Russie dans les Principautés Roumaines après la guerre russo-turque de 1767—1774. Conformément à une clause du traité de Kutchuk-Kainardji (1774), l'empire des tsars avait mis en place un consulat à Bucarest, en 1781.

L'Autriche eut aussi le dessein d'utiliser son agent de Bucarest pour faciliter sa pénétration commerciale dans les régions du Bas-Danube et de la Mer Noire. Le développement économique de la monarchie des Habsbourg au XVIII-e siècle rendait nécessaire la conquête de nouveaux débouchés pour les marchandises autrichiennes. Or, les pays roumains offraient des telles possibilités, l'importation des marchandises autrichiennes en Valachie et en Moldavie étant relativement aisée par la voie du Danube.

La monarchie des Habsbourg avait obtenu des Turcs, par le traité de Passarowitz (1718), le droit d'avoir des consuls dans les provinces de l'Empire ottoman. Elle n'eut pas immédiatement recours à ce droit pour les Principautés Roumaines à cause des difficultés que la Russie avait dû surmonter pour faire agréer son consul à Bucarest. Pour ne pas s'exposer à un refus de la part de la Turquie, l'Autriche usa d'une voie détournée. Profitant des relations commerciales que la maison Willeshoven de Vienne avait nouées avec l'Orient — elle transportait des marchandises autrichiennes sur le Danube, jusqu'à Galați, et de là une partie de ces marchandises était acheminée vers la Crimée — le gouvernement de Vienne envoya, en 1782, à Bucarest, le secrétaire impérial Ignace Etienne Raicevich, comme agent ayant pour mission la défense des intérêts de la maison Willeshoven. Raicevich, qui avait été autrefois secrétaire du prince de Valachie, Alexandru Ipsilanti et qui, par conséquent, connaissait fort bien ce pays, se comporta en consul. La mission qui lui fut confiée fut à la fois politique et économique. Il devait, notamment, faire face à la rivalité austro-russe dans les Principautés.

Bientôt les hospodars de Valachie et de Moldavie, ainsi que la Turquie, se rendirent compte de la mission réelle de Raicevich à Bucarest et n'en furent nullement satisfaits.

Durant l'automne de 1783, l'Autriche, récemment alliée à la Russie, profita des difficultés que le problème de la Crimée causait à la Turquie pour demander que son consul dans les Principautés fût officiellement reconnu par la Sublime Porte. Les négociations menées à Constantinople par l'internonce Herbert aboutirent à un résultat favorable. Le 16 octobre 1783, par un "birat" de la Sublime Porte, Raicevich fut agréé comme consul d'Autriche dans les Principautés Roumaines. Il conserva le titre d'agent impérial et royal et fut officiellement le premier consul de l'empire des Habsbourg en Valachie et en Moldavie.